

CARRIET COEUR VERT

PLAN GUIDE REVISITÉ - CAHIER 01 - LE PARC

MARS 2022 - VALIDATION 11 FÉVRIER 2022
UE210501 PGR_VALIDÉ_220211 ET UE210501 PLAN OP 220310

BORDEAUX MÉTROPOLE
VILLE DE LORMONT
DOMOFRANCE

TEKHNÊ, architectes, urbanistes, paysagistes

SETEC INTER, BET VRD

REPÉRAGE URBAIN, sociologue

CREASPACE, programmation économique



11/04/22

CAHIER 01 - LE PARC CES COTEAUX

Le cahier suivant présente le premier fondement du Plan Guide revisité.

Il exprime au mieux les éléments opérationnels et programmatiques liés à la mise en oeuvre du «Projet Parc».

Cette partie du projet n'est pas directement financé par l'ANRU, et appartiendra à la responsabilité de la commune, après cession du foncier par Domofrance.

VUE D'ENSEMBLE

MAILLON DU «GRAND» PARC RIVE DROITE LIEU (X) ATTRACTIFS À ÉCHELLE LOCALE

Le Parc décline une série d'actions :

- Prise en responsabilité foncière par la Ville > Gestion du boisement, plantations nouvelles, gestion différenciée, interactions entretien moutons
- Réalisation d'un chemin dit «le fil vert», traversant le quartier du nord au sud
- Réalisation d'un chemin à 4% pour relier le quartier Carriet intermédiaire et l'arrière de l'église
- Parc central d'équipements à vocations multiples, en accompagnement de la liaison bas Carriet vers la station de Tram
- Programmation artistique et culturelle, temporaire ou pérenne, thématisée landart à réaliser possiblement avec les artistes en résidence, et les habitants..

Budget :

- Fil vert et cheminements à 4% et 8% :

3 800 000 € HT

Le budget prévu ne comprend pas les travaux de démolition et de dépollution du forage.
Le budget d'aménagement du parc des Coteaux n'est pas compris.

Le parc des coteaux doit pouvoir offrir un cheminement agréable, visuellement continu et intuitif. Cette promenade le long des coteaux doit être confortable en terme de circulation et peut suivre les courbes de niveau comprises entre 35 et 45 NGF

Une liaison douce entre l'arrêt de tram Magendie en direction du parc relais de la Gardette est à prévoir dans l'éventualité de l'aménagement d'un encorbellement du pont du tram.



REFERENCES FIL VERT-LANDART

Co-construction, réemploi



Evenement/abstraction/Landart



Métropolitaine
 aménager
 participatif durables attirer limites
 équipement piscine PMR école chemins
 ombrages fruitiers plantées land
 qualités Parc Fil habitants
 église plat chemin habitat éphémères
 économie art intermédiaire quartier événements
 appropriations



Fil rouge sur fil vert



usages et récupération



Événements d'usages

PRÉCONISATIONS PAYSAGES

Le parc des Coteaux est une entité paysagère forte qui est une porte d'entrée et un support de liaisons dans le quartier. Carriet haut et Carriet bas doivent se tourner vers celui-ci pour qu'il puisse devenir un équipement nature du quartier réunissant les habitants et les métropolitains. Le parc des coteaux doit pouvoir offrir un cheminement visuellement continu et intuitif. Cette promenade le long des coteaux doit être confortable en terme de circulation et peut suivre les courbes de niveau comprises entre 35 et 45 NGF.

Colonne vertébrale du quartier, c'est un lieu privilégié par des liaisons douces entre le haut et le bas. Un cheminement principal à 8% est à aménager entre l'église du Saint-Esprit et la rue Jean-Auguste Brutails permettant ainsi de relier le haut du quartier situé vers l'arrêt de tram et la place Magendie au bas du quartier et à la Garonne. Cette liaison paysagée principale entre le haut et le bas devra se révéler plus qu'un simple lieu de passage et devenir un lieu central et focal. Une autre liaison entre le haut et le bas aura le rôle de promenade alternative accessible par tous (pente de 4%).

La forte pente de ces coteaux en fait la spécificité. Cette contrainte en terme de déplacements est également un atout qui peut être valorisé avec des jeux dans la pente, de l'accrobranche, la mise en valeur de points de vues et panorama avec l'aménagement de belvédères.

Les secteurs moins boisés du parc des Coteaux pourront être entretenus en gestion différenciée pour permettre de réintroduire une diversité écologique avec des prairies, diversifier les strates végétales, ou être plantés pour envisager une densité plus forte du couvert végétal.

REVÊTEMENTS DE SOL

Les cheminements, selon les contextes et les pentes seront aménagés soit en stabilisé soit en béton balayé.

MOBILIERS

La ligne de mobiliers ne cherchera pas une homogénéité avec celle utilisée dans les rues du quartier. Elle sera spécifique au Parc et devra surtout proposer des justesses de rapport entre leurs implantations et leurs usages. Un jalonnement simple sera proposé, à concevoir avec les habitants et les artistes, si possible.

Les mobiliers en métal seront privilégiés, ils seront discrets et élégants et s'inscriront dans l'esprit de la cité jardin.

ÉCLAIRAGE

L'ensemble des cheminements projetés dans le parc des coteaux : le fil vert et les cheminements entre le haut et le bas à 8% et 4% seront éclairés.

Les luminaires à LED fonctionnant à l'énergie solaire sont à privilégier : mâts de faible hauteur ou bornes.

Les mâts et bornes en métal seront privilégiés, ils seront discrets et élégants et s'inscriront dans l'esprit de la cité jardin.

PALETTE VÉGÉTALE

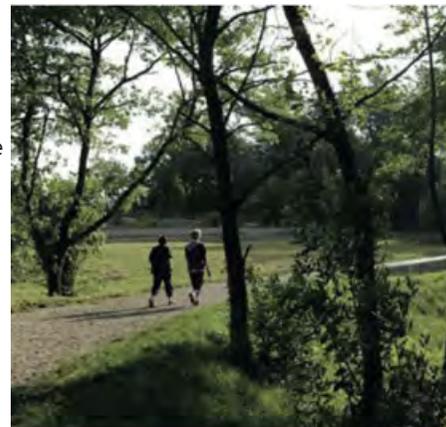
La végétation préconisée dans le parc des coteaux se veut endémique, rustique et adaptée au sol en place.

Des arbres de grand développement pourront être plantés dans les milieux les plus ouverts en complément des boisements de chênes, frênes et charmes existants. Les arbustes sont à planter largement pour apporter une diversification des strates végétales et créer des lisières, lieux privilégiés pour la faune.

La végétation à proximité de lieux aménagés pourra proposer des essences à floraison ou feuillage remarquables pour marquer les saisons de colorations riches. Des bulbes et des couvre-sol viendront compléter cette strate arborée spécifique.

ARBRES DE HAUTE TIGE

Aucune préconisation particulière. Le concepteur proposera un plan et un projet végétal complet et précis. Les essences choisies doivent cependant tenir compte des évolutions climatiques à venir. Certaines essences sont inadaptées. Les pins sont proscrits des choix possibles, ombre sèche, acidification des sols, hors contexte.



Potentiel : promenade



Potentiel : liaison haut bas



Potentiel : gestion différenciée



Potentiel : jeux avec la pente

SECTEURS 30,33 ET 34

Le Parc se programme en 3 secteurs :

Le secteur 30 qui couvre la globalité de la surface du Parc

Le secteur 33 qui correspond au périmètre d'aménagement du fil vert

Un périmètre 34 reste à définir, pouvant concerner à la fois le Parc central et le chemin à 4%



EXTRAIT DU PLU

Une grande partie du Parc est classée en EBC.
D'autres restrictions s'appliquent .

Certaines évolutions seront à prendre en compte:
zone active au sud, et Parc central au centre..



PARC CENTRAL

OFFRE D'USAGES PLURIELS

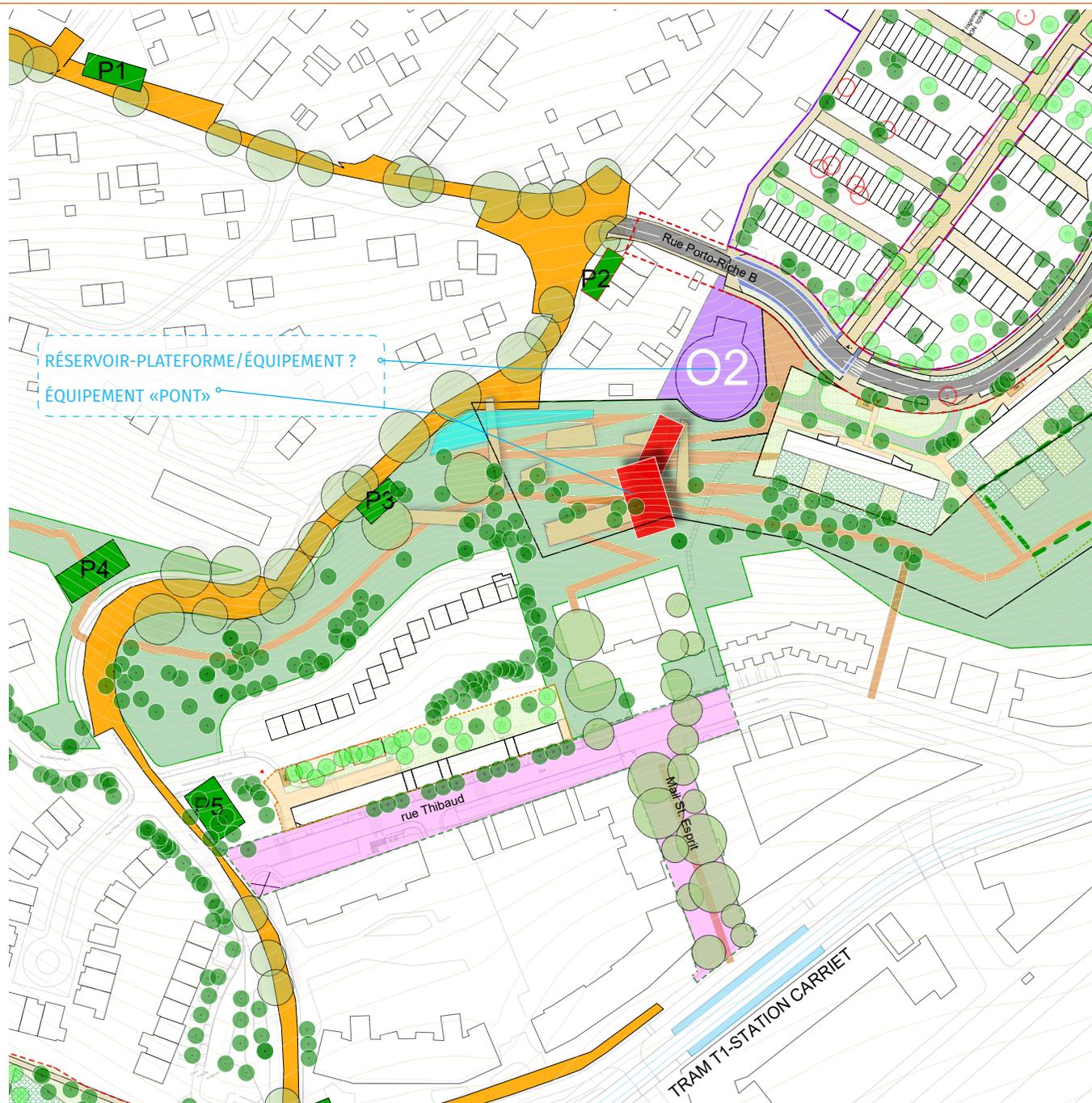
Le Parc «Central» répond à une situation et des usages déjà présents, à la jonction des liens nord-sud et est-ouest. Il permettra d'offrir une variété d'usages publics, des jardins étagés, aux cheminements, des jeux pour enfants, à la programmation d'un équipement pouvant accueillir la globalité des services du quartier, à mettre en «jonction» avec l'occupation à déterminer (notamment techniquement) du réservoir aujourd'hui transféré à la commune.

Dans cette même logique pour accompagner vers le sud on notera l'ambition, à terme d'aménager dans la continuité de ce NPRU, les voies menant au quai, avenue des champs et avenue des acacias.

Une volonté politique exprime clairement l'ambition partagée du réaménagement du Mail Saint Esprit, pour adoucir le parcours jusqu'au tram, et intégrer la rue Thibaud dans les aménagements parallèlement à la réhabilitation de l'immeuble nord, programmée.

Ce programme, non compris dans le temps opérationnel du NPRU, est à mettre en rapport avec l'espace 33 et 34, à savoir le fil vert et le 4%. Ceux-ci étant réalisés dans le temps du NPRU, il est important d'imaginer un travail d'études le plus en amont possible.

Le réservoir nécessite une étude de faisabilité pour envisager ses usages possibles. Sa «mise en perspective» avec l'équipement culturel et social donne à imaginer un projet unique et exemplaire.



PARC CENTRAL



Équipement culturel



JEUX
EQUIPEMENT «PONT»

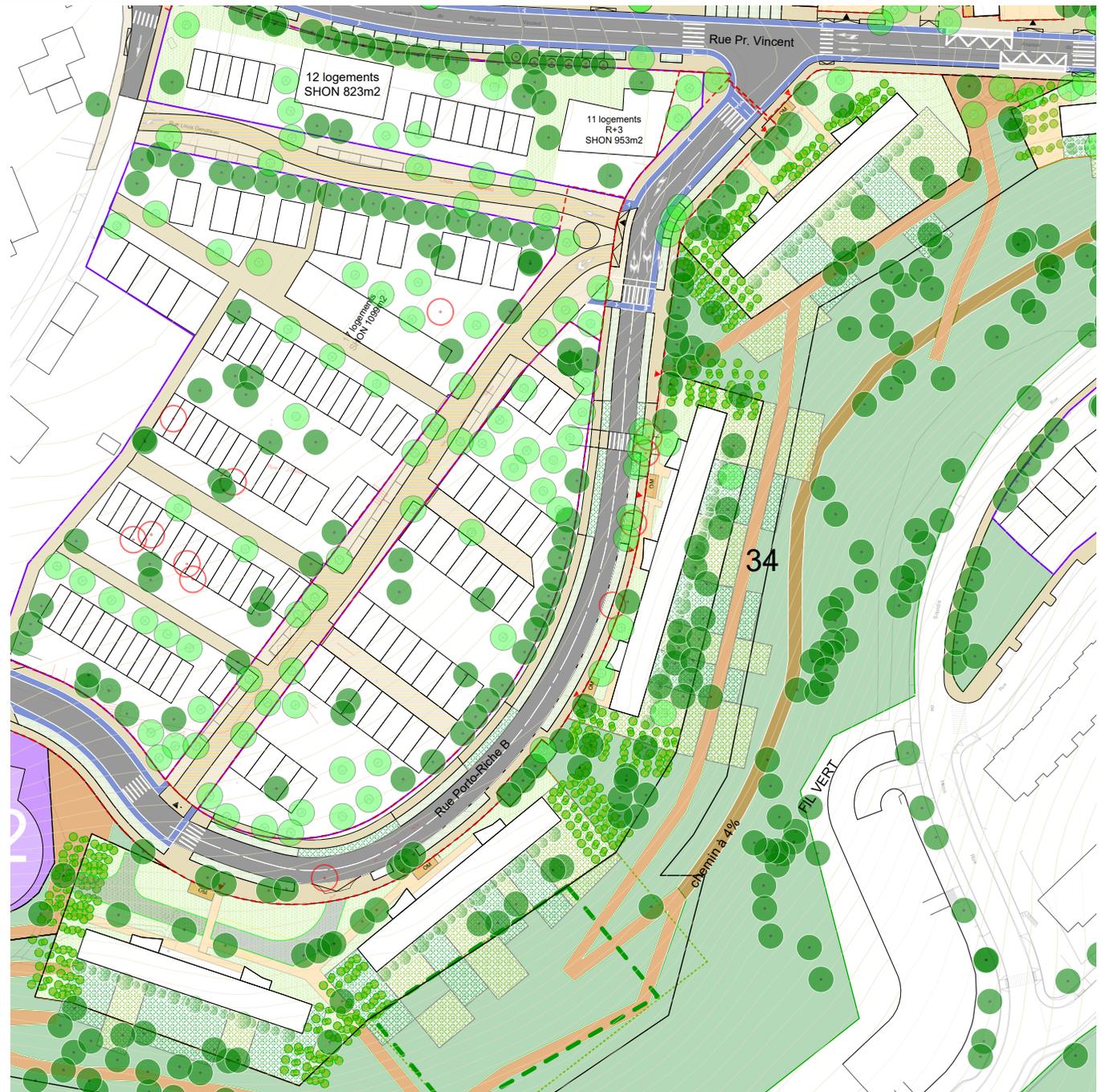
Pavillon «M» Marseille 2013



SECTEUR 34 : LIAISONS DOUCES HAUT/BAS

Une autre liaison entre le haut et le bas aura le rôle de promenade alternative accessible par tous. Elle aura une pente de 4% et pourra être utilisée par des poussettes, des personnes à mobilité réduite, etc...

Le tracé du chemin devra gérer une pente à 4%, et s'insérer entre les limites de la résidentialisation des lots 2, et jouer avec la volonté de paysage liée aux traitements des limites préconisées (cf résidentialisation). L'aboutissement du chemin se fera sur la rue Porto-Riche et sur la rue du Prf. Vincent sur un espace public marquant une entrée de Parc, en interface avec l'aménagement de la rue.



SECTEURS 30, 33 ET 34, FONCIER, RÉSEAUX, VIGILANCES, DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Les cheminements du Parc sont exclusivement dédiés aux modes actifs. Une attention particulière sera portée au confort d'usage et au respect des normes d'accessibilité.

3 cheminements seront aménagés :

- Le fil vert des coteaux permet de parcourir le parc le long des coteaux en suivant les courbes de niveau. Il relie le belvédère sous le pont d'Aquitaine à la côte de la Garonne.

- Le deuxième cheminement permettra de lier le haut et le bas de Carriet. Il sera implanté à l'aplomb de l'église du Saint Esprit et rejoint la rue Jean Auguste Brutails. Ce cheminement, plus direct aura des pentes marquées pouvant atteindre 8% (non PMR).

- Une attention particulière sera portée à la jonction entre le Fil vert et cette liaison haut-bas.

- Le troisième cheminement accessible par tous (pente de 4%) aura le rôle de relier le haut et le bas par une promenade alternative. Il sera implanté à l'aplomb de l'église du Saint Esprit et rejoint la rue de Porto Riche et/ou la rue du Pr. Vincent

Points singuliers :

- Les plateformes mobiles initialement prévues définissent des usages précisés dans le cahier ESPACES PUBLICS. Ce sont des équipements en interface entre Ville et Parc.

Il sera nécessaire de maintenir les accès piétons en phase travaux entre la rue Porto-Riche et l'Église du Saint Esprit.

RESEAUX	CONTRAINTES
TOUS	Le projet du Parc central nécessitera les branchements nécessaires aux réseaux
Assainissement	à créer
Eau potable	Branchements à prévoir le long du Fil vert
Electricité	Branchements à prévoir le long du Fil vert et du chemin 4%
Gaz	aucune mesure spécifique
Télécommunication	aucune mesure spécifique
Réseau de chaleur	aucune mesure spécifique
Eclairage	le long des cheminements
Arrosage	

NOTE IMPORTANTE :

Deux cahiers spécifiques apportent les réponses, ou posent les questions pour les RÉSEAUX, et le FONCIER

Tous les éléments sont ainsi inspectés et mis en forme pour répondre aux attentes du projet en la matière